



Personne de contact
Dr. Regula Ruffin
M +41 79 705 91 66
regula.ruffin@anq.ch

Aux directrices et directeurs,
et responsables des mesures ANQ
des cliniques psychiques

Directions cantonales de la santé publique
santésuisse
SCTM

Berne, le 27 septembre 2013

MESURES ANQ PSYCHIATRIE

Publication rapport comparatif national Outcome 2012 – Psychiatrie stationnaire pour adultes

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer que le premier rapport comparatif national Outcome 2012 sur la qualité des résultats en psychiatrie stationnaire pour adultes sera publié sous forme anonymisée fin septembre 2013 sur le site internet de l'ANQ

(http://www.anq.ch/fileadmin/redaktion/francais/20130927_Nationaler_Vergleichsbericht_Outcome_2012_F.pdf).

Mesures en psychiatrie stationnaire introduites avec succès

Nous saisissons cette occasion pour vous remercier de votre grand engagement au cours de la première année de mesure 2012. Les mesures ANQ en psychiatrie stationnaire pour adultes ont pu être introduites avec succès dans toutes les régions linguistiques et mises en place dans la plupart des cliniques psychiatriques stationnaires de Suisse. Au total, les données de 24'509 patients ont pu être évaluées sur la base des deux indicateurs Outcome définis „Importance des symptômes“ et „Mesures limitatives de liberté“.

Les résultats présentés dans le *rapport comparatif Outcome 2012 – Psychiatrie stationnaire pour adultes* constituent la première étape en vue de satisfaire aux exigences légales de la loi fédérale sur l'assurance-maladie LAMal et de l'ordonnance OAMal en matière de transparence, de reddition des comptes et d'assurance de la qualité en psychiatrie stationnaire. Le rapport s'adresse en priorité aux cliniques participant aux mesures et aux organes de financement (assureurs et cantons). Le rapport est également destiné à un public intéressé.

Besoin d'optimisation

Comme discuté avec les cliniques psychiatriques lors de la présentation du rapport le 25 juin 2013, les mesures requièrent diverses optimisations, en particulier l'amélioration de la qualité des données (retour des données et intégralité des données) afin d'augmenter la pertinence des résultats. Quant à l'ANQ, elle doit intégrer des spécifications supplémentaires au manuel de mesure, notamment au regard des traitements planifiés de courte durée. Les travaux d'amélioration et de clarification suivants sont déjà en cours:

- Organisation régulière de formations aux mesures ANQ par les cliniques et l'ANQ;
- Optimisation des processus de relevé des données dans les cliniques et donc de la qualité des données: le rapport comparatif de septembre (non public) sur la qualité des données du premier semestre 2013 montre déjà une nette amélioration;
- Redoubler d'efforts pour communiquer clairement au sujet d'une renonciation générale à toutes ou certaines mesures limitatives de liberté. Apporter une attention particulière à ce domaine sensible spécifique afin que les données soient aussi saisies à l'attention de l'ANQ;
- Intégration des instruments de relevé ANQ aux processus de soins, à l'image des services psychiatriques région sud du canton de St. Gall par exemple (intégration dans le système d'information clinique et utilisation directe pour élaborer une planification des traitements) (http://www.anq.ch/fileadmin/redaktion/deutsch/20130927_Meier-SGPP-2013_Nutzen_ANQ-Ergebnismessungen.pdf, uniquement disponible en allemand)¹.

Prochaines étapes

- *Pertinence des mesures ANQ pour les traitements*: les mesures ANQ Psychiatrie sont conçues de manière à être pertinentes pour les soins dispensés et donc pour agir directement sur l'amélioration de la qualité (http://www.anq.ch/fileadmin/redaktion/deutsch/20130927_Haug-SGPP-2013_ANQ-Qualit%C3%A4tsmessungen_DE.pdf, uniquement disponible en allemand)²:
 - A l'aide du HoNOS, le responsable du cas obtient les informations de base à l'admission du patient. Il jouit donc d'une vision globale de la situation du patient (pas uniquement de la psychopathologie).
 - Grâce au BSCL, le responsable du cas bénéficie d'une évaluation structurée des troubles du patient.
 - Grâce à l'étude de l'autoévaluation du patient et à l'évaluation par des tiers structurée, les premières étapes thérapeutiques peuvent être planifiées de manière plus systématique.
 - Grâce à HoNOS, le responsable du cas prend une nouvelle fois conscience de l'état du patient à sa sortie de la clinique (des points fondamentaux doivent-ils encore être clarifiés?) et peut planifier les prochaines étapes avec le patient.
 - La comparaison des résultats à l'admission et à la sortie à l'aide de HoNOS et BSCL reflète les objectifs atteints à ce jour (ou encore à atteindre).
 - Avant la sortie, le BSCL offre une nouvelle fois au responsable du cas une vue d'ensemble structurée de l'image que le patient se fait de lui-même, ce qui lui permet au besoin de réagir rapidement, p.ex. lors de déclarations liées à la suicidalité.
 - Les formations internes et externes améliorent le diagnostic psychopathologique et préparent les participants à la gestion des échelles d'autoévaluation et d'évaluation par des tiers.

L'ANQ encourage les cliniques psychiatriques à utiliser les possibilités offertes par les mesures Psychiatrie. L'ANQ vous transmet volontiers des exemples de bonnes pratiques.

- *Manuel actualisé en décembre 2013*: Suite à plusieurs retours et discussions avec les cliniques et associations professionnelles de médecins psychiatres, le manuel de mesure de l'ANQ est en cours de révision et sera publié en décembre 2013. Dans ce contexte, le document „Définition des données“ est également en train d'être revu.
- *Concept d'évaluation révisé et élaboration concept de publication*: sur la base des expériences de la première année de mesure 2012 relatives aux évaluations, le concept d'évaluation est en train d'être révisé et le concept de publication est en cours d'élaboration.
- *Publications*. L'ANQ vise une publication transparente mais aussi équitable des mesures de la qualité et de leurs résultats. Les rapports sur les données 2012 (disponibles) et les données 2013 (au-

¹ Meier, Thomas (2013). utilité pratique des mesures de la qualité dans le quotidien clinique. Exposé SSPPEA/SSPP congrès Montreux 12.9.2013.

² Haug, Achim (2013). Comment utiliser les mesures de la qualité directement pour le processus diagnostique et thérapeutique? Exposé SSPPEA/SSPP congrès Montreux 12.9.2013.



tomne 2014) sont publiés sous forme anonymisée. Les cliniques jouissent ainsi d'une période d'introduction et d'apprentissage suffisamment longue. Grâce au relevé des données 2014, le rapport comparatif national Outcome sera publié en toute transparence à l'automne 2015.

Notre responsable Psychiatrie, Dr. Regula Ruffin, se tient volontiers à votre disposition (tél. 079 705 91 66 ou 031 310 24 80; regula.ruffin@anq.ch) pour toute éventuelle question et/ou remarque. Pendant son absence du 27.9. au 17.10. 2013, vous pouvez vous adresser à Mme Petra Busch, Directrice (tél. 031 357 38 40; petra.busch@anq.ch).

Nous vous remercions vivement de votre engagement en faveur des mesures Psychiatrie et de votre collaboration constructive.

Avec nos meilleures salutations,

ANQ

Dr. Regula Ruffin
Responsable Psychiatrie

ANQ

Dr. Petra Busch
Directrice